

## Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

### Code Natura 2000 : 2180

Cet habitat présente 4 variantes :

#### 1) Variante 1 (dunes à Pin maritime)

**Code Natura 2000** : 2180-2

**Nomenclature Corine Biotopes** : Dunes et bois de Pins méditerranéens

**Code Corine Biotopes** : 16.2 x 42.8 (x 83.3)

**Surface de cette variante** : 7209,57 ha

#### 2) Variante 2 (yeuseraies sur dunes)

**Code Natura 2000** : 2180-2

**Nomenclature Corine Biotopes** : Forêts aquitaniennes de Chênes verts sur dunes

**Code Corine Biotopes** : 16.2 x 45.3

**Surface de cette variante** : 55,89 ha

#### 3) Variante 3 (chênaies sur dunes)

**Code Natura 2000** : 2180-4

**Nomenclature Corine Biotopes** : Chênaies sur dunes

**Code Corine Biotopes** : 16.2 x 41.2 ou 41.5

**Surface de cette variante**: 36,87 ha

#### 4) Variante 4 (boisements humides sur dunes)

**Code Natura 2000** : 2180-5

**Nomenclature Corine Biotopes** : Dunes et forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

**Code Corine Biotopes** : 16.2 x 44

**Surface de cette variante** : 46,56 ha

### **Description générale**

L'habitat générique regroupe l'ensemble des végétations forestières du littoral atlantique soumis à un climat de type océanique, caractérisé par des températures hivernales douces, mais présentant plusieurs variantes du point de vue des précipitations. Celles-ci se développent sur des substrats sableux variés au plan de leur teneur en débris coquilliers et de leur hydromorphie.

Ces végétations sont présentes sur une large majorité des côtes du littoral atlantique. Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine biogéographique atlantique.

## Répartition géographique

### Variante 1 et 2 (dunes à Pin maritime, yeuseraies sur dunes)

En France, cet habitat est présent sur les principaux massifs dunaires du littoral du Centre-Ouest, de l'estuaire de la Loire au bassin d'Arcachon. Son optimum se situe sur le littoral de la Charente-Maritime, de l'île d'Oléron à Royan. Vers le nord, l'extrême irradiation de cet habitat dépasse le littoral nord de la Loire (presqu'île guérandaise) et atteint la presqu'île de Rhuys (Morbihan).



### Variante 3 (chênaies sur dunes)

En France, cet habitat est présent sur les arrière-dunes du littoral d'Aquitaine et de Saintonge ; sa répartition serait à préciser.

### Variante 4 (boisements humides sur dunes)

En France, cet habitat est présent sur l'ensemble de la façade atlantique, mais présente son optimum sur le littoral d'Aquitaine.

## Espèces caractéristiques

### Variante 1 et 2 (dunes à Pin maritime, yeuseraies sur dunes)

Chêne vert (*Quercus ilex*), Pin maritime (*Pinus pinaster subsp. atlantica*), Daphné garou (*Daphne gnidium*), Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Arbousier (*Arbutus unedo*), Osyris blanc (*Osyris alba*), Alaterne (*Rhamnus alaternus*), Troène (*Ligustrum vulgare*)

### Variante 3 (chênaies sur dunes)

Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), Petit-Houx (*Ruscus aculeatus*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Houx (*Ilex aquifolium*), Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)

### Variante 4 (boisements humides sur dunes)

Bouleau pubescent (*Betula pubescens*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Saule roux (*Salix atrocinerea*), Saule à oreillettes (*Salix aurita*), Bourdaine (*Frangula alnus*), Galé odorant (*Myrica gale*), Molinie (*Molinia caerulea*), Osmonde royale (*Osmunda regalis*), Laïche paniculée (*Carex paniculata*)

## **Intérêt patrimonial**

### **Variantes 1 et 2 (dunes à Pin maritime, yeuseraies sur dunes)**

Grande valeur patrimoniale de ces forêts littorales qui constituent des témoins des forêts climaciques arrière-dunaires thermo-atlantiques. Cet habitat possède une aire de répartition géographique limitée et occupe souvent de faibles superficies.

Plusieurs associations à grande valeur patrimoniale caractérisent les manteaux associés à ce type d'habitat forestier.

Présence potentielle d'espèces végétales à valeur patrimoniale : Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), Céphalanthère à larges feuilles (*Cephalanthera latifolia*), Épipactis à fleurs pendantes (*Epipactis phyllanthes*), Doradille onoptéris (*Asplenium onopteris*).

### **Variante 3 (chênaies sur dunes)**

Grande valeur patrimoniale potentielle de ce type d'habitat, qui possède une aire de répartition limitée et occupe souvent de faibles superficies.

### **Variante 4 (boisements humides sur dunes)**

Grande valeur patrimoniale potentielle de ce type d'habitat qui possède une aire de répartition limitée et occupe souvent de faibles superficies.

Présence potentielle d'espèces végétales à valeur patrimoniale ; Thélyptéris des marais (*Thelypteris palustris*).

## **Evolution naturelle ou liée à la gestion**

### **Variantes 1 et 2 (dunes à Pin maritime, yeuseraies sur dunes)**

Ce type de boisement ne présente pas de dynamique spontanée particulière en raison de son caractère climacique.

En conditions gérées, la dynamique interne de cet habitat est fortement marquée par les pratiques sylvicoles qui ont toujours été favorables au Pin maritime au détriment du Chêne vert et des autres éléments du cortège arbustif et chaméphytique : on note la présence d'une phase jeune de recolonisation à Pin maritime après les coupes d'exploitation.

### **Variante 3 (chênaies sur dunes)**

Ce type de boisement ne présente pas de dynamique spontanée particulière en raison de son caractère climacique stationnel.

En conditions gérées, le Pin maritime est sur certains secteurs favorisé au détriment de l'habitat typique.

### **Variante 4 (boisements humides sur dunes)**

Lorsqu'il est représenté par une bétulaie pubescente, ce type d'habitat peut évoluer vers une chênaie pédonculée.

## **Caractéristiques et état de conservation de l'habitat sur le site**

### **Variante 1 (dunes à Pin maritime)**

L'essentiel de la dune correspond à un habitat forestier largement dominé par le Pin maritime, favorisé par la sylviculture, et dans une moindre mesure par le Chêne vert, généralement confiné au sous-étage. Le sous bois héberge plusieurs espèces à affinités méditerranéennes, telles que *Cistus salviifolius*, *Osyris alba*, *Daphne gnidium*,... Des races sélectionnées du Pin maritime sont localement présentes au niveau de vergers à graines. Sur l'ensemble des boisements, on observe une tendance à l'envahissement par deux espèces invasives allochtones - le Robinier faux-acacia et l'Ailante - qui posent localement des problèmes aigus. Enfin, d'autres états de conservation défavorables sont constatés en cas de sous-bois peu varié ou absent en raison d'entretiens sévères (DFCI notamment), ou encore d'une anthropisation marquée (campings, parkings, décharges,...).

**Etat de conservation :** bon : 90 %  
moyen : 2 %  
mauvais : 3 %  
non disponible : 6 %

### **Variante 2 (yeuseraies sur dunes)**

Localement sur la dune boisée, le Pin maritime cède la place au Chêne vert qui occupe alors l'étage dominant. Le sous-bois est identique à ce que l'on peut observer sous les peuplements dominés par le Pin maritime. Les états de conservation défavorables correspondent à des situations de sous-bois peu varié ou absent (entretiens sévères) ou d'envahissement par le Robinier faux-acacia et/ou l'Ailante.

**Etat de conservation :** bon : 41 %  
moyen : 18 %  
mauvais : 5 %  
non disponible : 36 %

### **Variante 3 (chênaies sur dunes)**

Localement à l'arrière de la dune, à la jonction avec les marais, le Pin maritime et le Chêne vert sont absents ou très minoritaires, et cèdent la place aux chênes caducifoliés (Chêne pédonculé essentiellement). En fonction du niveau de décarbonatation du sable, la composition du sous-bois varie : abondance de la Fougère aigle, de la Garance voyageuse,... (tendance acidiphile), ou du Fragon, du Lierre,... (tendance neutro-calcicole). Les états de conservation les moins favorables sont observés lorsque le sous-bois est peu varié ou absent en raison d'entretiens sévères.

**Etat de conservation :** bon : 59 %  
moyen : 22 %  
mauvais : 8 %  
non disponible : 12 %

### **Variante 4 (boisements humides sur dunes)**

Localement, dans les dunes boisées de la Coubre et des Combots d'Ansoine, la nappe phréatique affleure au niveau de dépressions humides qui témoignent d'anciens bras de mer aujourd'hui isolés par l'avancée des sables (sillon du

Barchois le long de la Côte sauvage, petites dépressions des Combots d'Ansoine). Une végétation arborée originale s'y développe, dominée par des aulnes, frênes, peupliers et saules. Aujourd'hui en net recul par voie d'atterrissement, ces patches d'habitats contribuent à introduire de la diversité dans une forêt dunale par ailleurs relativement homogène.

**Etat de conservation :** globalement bon

### ***Etat à privilégier***

#### **Variante 1 et 2 (dunes à Pin maritime, yeuseraies sur dunes)**

En fonction de l'état initial, mélange d'essences dominantes en proportions variables, avec une strate arbustive et herbacée riche et diversifiée.

#### **Variante 3 (chênaies sur dunes)**

Chênaie à strate arborescente dominée par le Chêne pédonculé, avec une strate arbustive et herbacée riche et diversifiée.

#### **Variante 4 (boisements humides sur dunes)**

Forêt marécageuse avec une strate arbustive et herbacée riche et diversifiée.

### ***Menaces potentielles***

#### **Variante 1 à 3 (dunes à Pin maritime ; yeuseraies sur dunes ; chênaies sur dunes)**

- Réduction des diamètres optimum d'exploitabilité
- Destructures directes de l'habitat
- Sylviculture monospécifique
- Développement du Robinier faux-acacia et de l'Ailante
- Surfréquentation
- Surdensité de gibier
- Incendies
- Décharges sauvages

#### **Variante 4 (boisements humides sur dunes)**

- Populiculture
- Destructures directes de l'habitat
- Eutrophisation, pollutions diverses
- Décharges sauvages

### ***Mesures de gestion conservatoire***

Les principales mesures de conservation de l'habitat passent par :

- La diversification des essences et de la structure forestière ;
- La mise en place d'îlots de vieillissement / sénescence ;
- La gestion adéquate de la dune bordière et la conservation des fourrés sur la frange forestière.